

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

ADOPTION DE LA RÉSOLUTION

EN VERTU DU *RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (2003-08)*, AFIN D'AUTORISER L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU 85, AVENUE LAURIER OUEST, À DES FINS DE QUARTIERS GÉNÉRAUX DANS LE CADRE DE MILE-END EN FÊTE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée :

- QUE lors de la séance ordinaire du 5 mai 2025, le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté la résolution, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08), afin d'autoriser l'occupation temporaire à des fins de quartiers généraux du site situé au 85, avenue Laurier Ouest, dans le cadre du Festival Mile-End en fête;
- **QUE** cette résolution entrera en vigueur à la date de la publication de l'avis signé par le greffier;
- **QUE** cette résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Fait à Montréal, le 6 mai 2025.

La secrétaire d'arrondissement, Me Karen Loko



CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION

EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (2003-08), AFIN D'AUTORISER L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU 85, AVENUE LAURIER OUEST, À DES FINS DE QUARTIERS GÉNÉRAUX DANS LE CADRE DE MILE-END EN FÊTE

Je soussignée, Me Karen Loko, secrétaire d'arrondissement, certifie que, conformément à l'article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), **l'avis d'entrée en vigueur de la résolution, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08), afin d'autoriser l'occupation temporaire à des fins de quartiers généraux du site situé au 85, avenue Laurier Ouest, dans le cadre du Festival Mile-End en fête, a été publié le 6 mai 2025 sur le site Internet de l'arrondissement.**

Fait à Montréal, le 6 mai 2025.

La secrétaire d'arrondissement,

Me Karen Loko